



Vélizy-Villacoublay

Ecole maternelle Exelmans



13 rue du Général Exelmans

Edito



Après 2 années tronquées, nous sommes ravis de vous retrouver pour une rentrée scolaire plus « vélizienne » que jamais : retour des Temps d'Activités Péri-scolaires dans un format inédit, nouveau PEDT, arrivée d'Écrans Numériques Interactifs dans les classes et renouvellement du marché de restauration jalonneront une année que nous souhaitons la plus épanouissante pour les enfants. Bonne rentrée aux petits et aux grands !

Damien Metzlé

Adjoint au Maire,
chargé de l'Education

Temps scolaire

Directrice : Amélie HAUSHOFER
01 34 58 11 79 / 0780688z@ac-versailles.fr

Temps périscolaire

Directeur : Samir HACHEMI
Directrice adjointe : Marjorie COSTE
01 34 58 11 93 - 06 71 78 36 11
periexelmans@velizy-villacoublay.fr



Structures de secteur du mercredi

Au regard de la situation sanitaire, l'ALSH mercredi se fera dans l'école où vos enfants sont scolarisés. Sinon l'accueil de vos enfants, se fera à l'ALSH Exelmans maternel.

Contact avec la Direction de l'éducation



Posez directement vos questions depuis votre Portail Famille pour tous les sujets relatifs aux temps scolaires, périscolaires, à la restauration, au PAI et à la facturation des prestations

Emploi du temps de l'école

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
7H30 À 8H30	Accueil pré scolaire	Accueil pré scolaire	Accueil de loisirs	Accueil pré scolaire	Accueil pré scolaire
8H30 À 11H30	Temps scolaire 3h00	Temps scolaire 3h00		Temps scolaire 3h00	Temps scolaire 3h00
11H30 À 13H30	Pause méridienne	Pause méridienne		Pause méridienne	Pause méridienne
13H30 À 16H30	Temps scolaire 3h00	Temps scolaire 3h00		Temps scolaire 3h00	Temps scolaire 3h00
16H30 À 18H30	Accueil post scolaire	Accueil post scolaire		Accueil post scolaire	Accueil post scolaire

Origine du nom de l'école

Rémy Isidore Joseph, comte Exelmans était un maréchal de France mort en 1852 victime d'une chute à cheval.



Organigramme de l'école



Amélie HAUSHOFER
Directrice Scolaire



Samir HACHEMI
Directeur Péri scolaire



Marjorie COSTE
Directrice Adjointe Péri scolaire



Céline HARCHAOUI
Référente ATSEM



Christophe BOURGUIGNON
Agent Technique Polyvalent



Aurélie ANDRIEU
Responsable de Self

INFO ÉDUCATION

Modification :

- Règlement Intérieur des Temps Péri scolaires, extrascolaires et restauration.
- Dématérialisation des démarches (Inscription scolaire, Quotient Familial et justificatif d'absence)

CALENDRIER VACANCES

- **Vacances d'automne** du 23/10 au 8 /11
Inscription du 20/09 au 1/10
- **Vacances de fin d'année** du 18/12 au 3/01
Inscription du 15/11 au 26/11
- **Vacances d'hiver** du 19/02 au 7/03
Inscription du 17/01 au 28/01
- **Vacances de printemps** du 23/04 au 9/05
Inscription du 21/03 au 01/04
- **Vacances d'été** le 7/07

Inscription aux activités périscolaires

Les inscriptions aux activités périscolaires s'effectuent via le Portail Famille de la ville de Vélizy-Villacoublay ou l'application Vélizy-Tout-En-Un.

Vous pouvez notamment :

- Inscrire votre enfant aux activités périscolaires et à la restauration.
- Visualiser les inscriptions de vos enfants et les modifier si besoin en respectant les délais.
- Consulter les opérations que vous avez effectuées, consulter les règlements réalisés à la régie périscolaire.
- Régler vos factures par carte bancaire grâce à un système de paiement électronique sécurisé.



Connexion www.espace-citoyens.net/velizy-villacoublay

Connectez-vous à votre espace personnel sur le portail famille avec votre identifiant et mot de passe.

Si vous n'en avez pas, contactez la Direction de l'Education : education@velizy-villacoublay.fr

Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)

L'inscription à l'ALSH pour le mercredi et les vacances s'effectue via le portail famille (en respectant les délais et dates-limites d'inscription).

Délais de réservation et annulation

- ALSH mercredi : 3 jours
- ALSH vacances : 3 à 5 semaines avant le 1^{er} jour des vacances

